

Montréal, le 23 mai 2014

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

Me Hugo Sigouin-Plasse  
Conseiller juridique senior  
Société en commandite Gaz Métro  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

M<sup>e</sup> André Turmel  
Fasken Martineau Dumoulin  
Tour de le Bourse, bureau 3700  
800, Place Victoria C.P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9

**OBJET : Demande d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier  
terminé le 30 septembre 2013  
Dossier de la Régie : R-3871-2013**

---

Chers confrères,

La Régie de l'énergie (la Régie) désire faire suite à la correspondance du 20 mai dernier du procureur de la société Novelis (Novelis) demandant un délai pour déposer des observations écrites plus détaillées concernant le taux d'allègement prévu à l'article 13.1.3.4 de Conditions de service et Tarif. Selon Novelis, Gaz Métro ne s'objecte pas au délai demandé.

Compte tenu des motifs invoqués par Novelis, la Régie accepte le délai demandé et établit le nouveau calendrier ci-dessous pour le traitement du dossier.

**30 mai 2014, 12 h**                      Date limite pour le dépôt des observations écrites de Novelis

**3 juin 2014, 16 h**                      Date limite pour la réplique de Gaz Métro

Veillez agréer chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/dt